Voici, sur ce castel féodal une anecdote inédite que j'ai recueillie de la bouche véridique d'un de nos plus âgés et recommandables concitoyens, elle doit naturellement tenir sa place dans nos chroniques lyonnaises. Vainement, en rechercherait-on des traces dans les nombreux écrivains de l'Histoire du Lyonnais.

Dans le courant du dernier siècle, 1760-1770, le sieur d'Arod, (1) seigneur de Montmélas, capitaine au régiment des gardes françaises, voulant rétablir sa fortune, consentit à épouser une favorite de Louis XV, demoiselle d'une grande beauté, mais d'humble extraction, avec obligation de subir les conséquences de cette union (2).

Les corps des officiers ne pensant pas qu'il était de sa

<sup>(1)</sup> Vers la même époque, un sieur d'Arod, écuyer commensal de la maison du roi, céda à Claude Marcoux, de St-Victor S. L., fabricant de rubans à St-Etienne, tous ses titres et ficfs d'Avernay, de la Baralière, d'Entremont, de l'Etrat et autres lieux du Forez, Voir la généalogie de la famille Hedde Marcoux.

<sup>(2)</sup> On pourrait être supris de cette facilité des liaisons royales. Voici un autre fait qui en démontre l'usage paraissant tout naturel :

Louis XI, alors dauphin, habitait le Dauphiné dont il était titulaire. Après avoir été heureux sans difficulté, auprès de plusieurs grandes dames, il désirait vivement entrer en relations avec une personne, moins facile, M<sup>He</sup> de S...., issue des B...., descendants des anciens rois Lombards.

Son intermédiaire fut le sieur G... qui reçut, dans cette circonstance, le titre de comte en échange de ses bons et loyaux service, couronnés de succès.

C'est là l'origine de la noblesse de la famille du B....., dont un des descendants se faisait distinguer à la Chambre des pairs sous le gouvernement de Juillet, par ses nombreuses harangues.

On peut encore trouver à la bibliothèque de Grenoble, la cause de la transmission de la noblesse à la famille G...., dont le brevet commence par ces mots : Quià nos, etc., et finit.... Le lecteur trouverait le reste trop érotique pour être retracé ici.